

ASSURANCE EMPRUNTEUR : CREDIXIA propose la téléselection médicale !

CREDIXIA propose un service novateur et unique de téléselection médicale pour la souscription à l'assurance emprunteur. Le fonctionnement est simple et rapide, ce service permet de recueillir, par téléphone, directement auprès de l'assuré toutes les informations relatives à son état de santé pour éditer un contrat d'assurance de prêt plus vite.

Pour bénéficier de la téléselection médicale, le client doit remplir deux critères : l'âge et le montant du prêt (*attention, le client ne doit pas avoir de problèmes de santé*). Si le client répond favorablement à ces deux conditions, un expert-conseiller en assurance prend contact avec lui, par téléphone, pour compléter le dossier médical et déterminer les conditions d'acceptation et de tarif de l'assurance de prêt.

Ce service innovant permet de souscrire un contrat d'assurance emprunteur, plus vite, en évitant les allers et retours de courrier. Dans la majorité des cas, la tarification d'assurance est communiquée directement par téléphone ou au plus tard sous 24 heures.

Le client a un interlocuteur unique tout au long de l'étude de son dossier. Il bénéficie d'un accompagnement dans le cadre de sa démarche d'assurance tout en respectant la confidentialité des éléments communiqués.

Une fois que le client a accepté les conditions tarifaires, il reçoit l'intégralité des documents via un mail sécurisé et la délégation d'assurance est transmise directement à l'organisme prêteur (mail, fax ou courrier) ainsi le prêt peut être débloqué au plus tôt. Le client n'a plus besoin de se déplacer ni chez l'assureur, ni à la banque.

Conditions d'éligibilité à la Téléselection Médiale :

	45 ans ou moins	De 46 à 54 ans	De 55 à 64 ans	De 65 à 80 ans
De 18 000 € à 100 000 €	Téléselection	Téléselection	Téléselection	
De 100 001 € à 250 000 €				
De 205 001 € à 300 000 €				

A propos de CREDIXIA : Créée en 1999, CREDIXIA est une SAS spécialisée dans le courtage en crédits immobiliers, prêts professionnels et assurances. Son rôle d'intermédiaire bancaire lui permet d'obtenir pour ses clients le meilleur taux de crédit immobilier associé aux conditions les plus avantageuses. Indépendant de toutes institutions financières, CREDIXIA n'a aucune obligation de promouvoir un produit. CREDIXIA est membre de l'AFIB, Association française des usagers des banques, et s'engage à en respecter le code éthique. En 15 ans d'expérience, CREDIXIA a su développer une offre de qualité assortie d'avantages attractifs :

- 0€ de Frais de Courtage sur internet, en agence chez CREDIXIA*
- 0€ de Frais de Dossier auprès de la banque qui financera le projet*
- Le Meilleur accord sous 15 jours ouvrés
- Un suivi gratuit et personnalisé avec un conseiller privilégié
- Assurance de prêt moins chère et aux mêmes garanties que celles des banques

* Offre réservée à l'acquisition d'une résidence principale ou à tout emprunteur possédant moins de trois biens immobiliers, hors restructuration et prêt professionnel.